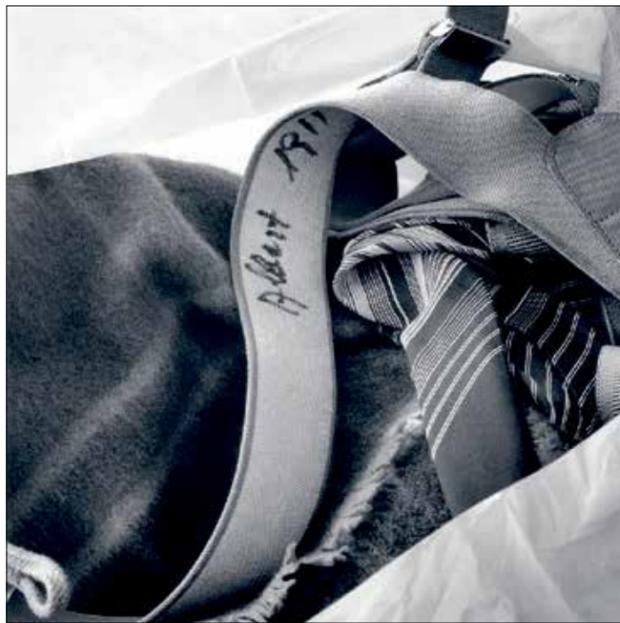
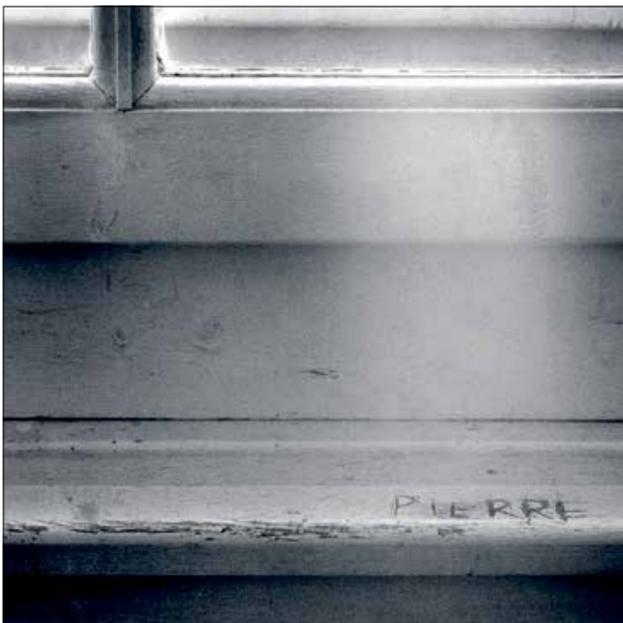
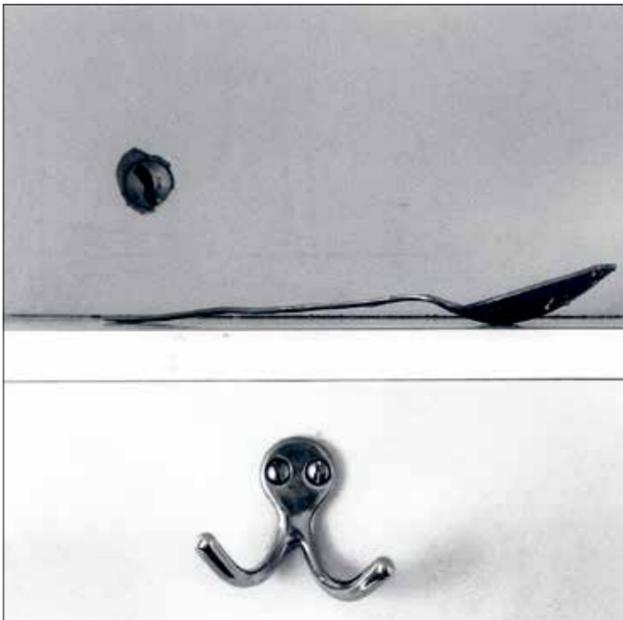




FERMETURE DE ROUTE. Dans le cadre des travaux de réfection, la route d'Allières, secteur du mur du Souchar, à Montbovon, sera fermée à tout trafic depuis la route de l'Intyamont, ce jeudi de 8 h à 16. En cas d'imprévus ou de conditions météo défavorables, la fermeture sera reportée.



Noël Aeby a pris une soixantaine de photos de l'aile F4 de l'Hôpital psychiatrique de Marsens, peu après le déménagement de ses occupants, en 1986. PHOTOS NOËL AEBY

Traces d'enfermement et de douleur au carré

En 1986, le photographe Noël Aeby a passé une journée dans les locaux déserts de l'aile F4 de l'Hôpital psychiatrique de Marsens. Agrémentées des textes fulgurants du directeur de l'époque Jean-Jacques Eisenring, ses images sont désormais publiées dans *La lumière contre les murs*.

CHRISTOPHE DUTOIT

PUBLICATION. «Echec pour qui? Pour celui qui est enfermé ou pour celui qui enferme. Un moment de plaisir, fugitif, consommé, consumé?» Retour en 1986. Directeur depuis cinq ans de l'Hôpital psychiatrique de Marsens, le docteur Jean-Jacques Eisenring supervise le transfert des femmes et des enfants du vétuste F4 vers un nouveau bâtiment. A l'époque où la psychiatrie est en plein bouleversement, il exprime ses doutes sur les méthodes jusqu'alors appliquées aux patients. «Portes, portes, portes: grandes, petites, larges, épaisses. Qu'y a-t-il derrière? De la lumière, lumière au fond du couloir qui jamais ne le pénètre, mais lumière de quoi, lumière vers quoi?»

Noir et blanc artistique

Au même moment, en février, Noël Aeby passe une journée dans ce bâtiment déserté par ses occupants. Seuls quelques lits sans matelas ont été abandonnés dans les chambres. Les couloirs sont désespérément vides et interminables, jusqu'à cette fameuse lumière éblouissante à leur fond. Photographe attiré d'Ilford à Marly, l'habitant de Senèdes ne touche à rien, ne déplace pas même une chaise pour amé-

liorer une composition. Ses images, carrées et dans un noir et blanc que les années huitante jugeaient artistique, n'ont qu'un seul but: témoigner. De l'enfermement, de la folie, des impossibles rémissions dont ces murs ont gardé des traces, parfois si silencieuses.

Sur le rebord d'une fenêtre, un nom dans le vernis craquelé. «Pierre, tu as gravé ton prénom, par ennui, par défi des ans, par défi de l'anonymat des murs, par besoin de trouver quelqu'un en face de toi, pour te rassurer qu'avec ton monde, tu continues à exister, à ne pas te confondre avec ces murs sans vie, sans personnalité.» A la vue des photos de Noël Aeby, Jean-Jacques Eisenring décida en effet d'écrire, dans l'urgence, une poignée de courts textes, fulgurants, implacables, empreints de respect et de colère. Il mourra peu après, emporté par une hémorragie cérébrale, à l'âge de 50 ans.

Trente-deux ans plus tard, le photographe concrétise enfin son envie de publier cette série d'images. Lancée une première fois en 2003, lors de l'exposition consacrée par le Vide-poches, la souscription échoue. En 2018, grâce à une recherche de fonds via Wemakeit, *La lumière contre les murs* sort enfin des presses de l'imprimerie Saint-Paul, partenaire du projet.



Eisenring, ce poète

Entre-temps, le bâtiment F4 a été démantelé. La psychiatrie a vécu sa révolution. Du Marsens de cette époque demeurent encore ces images testamentaires, hantées par toutes les douleurs qui s'y sont déversées, «cette douleur qui suintait des murs», comme le confiait le photographe. Combien de crises de démence, combien de hurlements de terreur, combien de destins brisés ont transité dans ce que l'on nommait encore par ce mot terrible d'asile? «Les murs se rapprochent de plus en plus, empiètent sur mon espace, étouffent mon cri, étouffent mon corps, m'étouffent.»

Une chose est sûre. Grâce au travail et à la persévérance de Noël Aeby, Marsens a fait naître un poète. ■

Noël Aeby, *La lumière contre les murs*, Editions La Sarine, 84 pages

Louve empoisonnée, affaire classée

JUSTICE. Le député UDC gruérien Roger Schuwey a été définitivement blanchi dans l'affaire de l'empoisonnement de la louve F13. Devant l'absence de preuves démontrant son implication, le Ministère public a classé l'affaire par une ordonnance rendue lundi.

Le Ministère public a aussi partiellement admis la requête d'indemnités déposée par le prévenu et lui a octroyé 3000 francs pour tort moral, ainsi que l'indemnisation de ses frais de défense, précise-t-il dans son communiqué.

Roger Schuwey a toutefois été condamné pour délit et contravention à la loi fédérale sur les armes, principalement en raison d'un défaut d'autorisation dans l'importation d'une arme. Il est sanctionné d'une peine pécuniaire avec sursis et d'une amende. Le député UDC avait toujours clamé son innocence dans cette affaire. Début août, la procureure générale adjointe Alessia Chocomeli-Lisibach avait proposé le classement de l'affaire, faute de preuves pour l'incriminer. Les deux ordonnances ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être encore attaquées, respectivement par recours concernant l'ordonnance de classement et par opposition pour l'ordonnance pénale, précise le Ministère public.

Pour mémoire, la louve avait été retrouvée morte en juin 2017 à La Villette, non loin de l'hôtel-restaurant de Roger Schuwey. Les cadavres de six renards, d'un milan royal, d'un chat et d'un blaireau avaient aussi été découverts dans le même secteur à la même période. Les soupçons s'étaient portés sur Roger Schuwey, qui avait déjà eu maille à partir avec la justice par le passé pour des affaires concernant la faune. Lors d'une perquisition, la police avait notamment découvert un produit contre les fourmis. Les analyses n'avaient toutefois pas permis d'établir un lien entre ce produit et le poison retrouvé dans le cadavre de la louve. **ATS**

Une fête médiévale pour les mille ans

VUADENS. Le 15 février 1018, le nom de Vuadens apparaissait pour la première fois sur un document officiel. Le village marquera ce millénaire ce samedi, par une fête médiévale qui se déroulera toute la journée.

Au départ, Vuadens pensait célébrer ses 1500 ans. Mais, au moment des préparatifs, Denis Buchs – ancien conservateur du Musée gruérien – a fait remarquer que le document sur lequel se fondaient ces festivités, était un faux. Après quelques recherches, il s'est avéré que le premier document officiel où l'on trouve le nom de *Vuadengis*, est un diplôme du roi de Bourgogne, Rodolphe III. A travers ce document, il rendait, le 15 février 1018, différents biens à l'abbaye de Saint-Maurice, dont le village de Vuadens.

Organisée par la commune, la fête des mille ans débutera à 10 h. Toute la journée, la compagnie des Tours sera présente dans son camp médiéval et proposera différentes animations ainsi que des mets médiévaux. Les écoliers, de leur côté, exposeront leurs dessins. Une partie officielle se tiendra à la halle de sport à 11 h, avec animation de la troupe Abaldir (troubadours, jongleurs, musiciens...) et présentation du nouvel ouvrage sur le village, réalisé par l'historienne Sylvie Moret Petrini.

Le soir, un spectacle de feu se tiendra sur la place de l'école (21 h), avant qu'un feu d'artifice ne vienne clore la fête (22 h 30). **EB**

Vuadens, au village, samedi 8 septembre, dès 10 h

Des artisans à la Bénichon de Bulle

MANIFESTATION. Le marché de la Bénichon de Bulle se déroulera ce week-end. Une vingtaine d'artisans prendront leurs quartiers sur la place Saint-Denis, samedi de 8 à 17 h. Une partie d'entre eux démontreront leur savoir-faire (confection de costume traditionnel, de dentelles, etc.). Une animation musicale est prévue tout au long de la journée. A noter que le marché hebdomadaire du samedi complètera celui des artisans de la bénichon.

Une cantine de 150 places sera ouverte jusqu'à 17 h également. Le menu de bénichon complet ou partiel y sera proposé. Huit restaurateurs bullois se sont par ailleurs engagés à servir le traditionnel menu dans leur établissement (voir pages facebook «Bénichon Bulle» et «Avec Bulle»).

Les attractions foraines investiront comme d'habitude la place du Marché, samedi et dimanche, dès 11 h. De son côté, la Grand-Rue accueillera les stands des différentes sociétés locales, samedi de 17 h à 2 h du matin et dimanche de 9 h à 20 h. **SW**

Bulle, place Saint-Denis, samedi 8 septembre, de 8 h à 17 h. Place du Marché, samedi 8 et dimanche 9 dès 11 h. Grand-Rue, samedi 8 septembre de 17 h à 2 h et dimanche 9 de 9 h à 20 h.